



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 AVRIL 2019 DE LA DIRECTION GENERALE DE LA BICIGUI

Suite au mouvement de grève déclenché le mercredi 17 avril 2019 par la délégation syndicale de la BICIGUI relatif aux négociations internes ouvertes depuis le 4 mars 2019, la Direction Générale de la Banque souhaite apporter les précisions qui suivent.

La plateforme de revendication présentée par la délégation syndicale comporte 13 points. Après une dizaine de séances de négociations, un accord a été trouvé sur 9 points, à savoir :

- **Cadres Guinéens** : Accord pour la mise en place d'une politique de formation pour favoriser leur expatriation
- **Collaborateurs en longue maladie** : Paiement du salaire ou d'une indemnité équivalente pendant 12 mois au lieu de 6 mois
- **Pèlerinage** : Financement des frais par la Banque étendu de 3 à 5 pèlerins
- **Cours de banque** : Accord sur les critères d'inscription aux cours financés par la BICIGUI
- **Crédits immobiliers** : Rehaussement du plafond des crédits immobiliers au personnel porté de 400 Millions de GNF à 500 Millions de GNF pour les employés et gradés et de 500 Millions de GNF à 1 Milliard de GNF pour les cadres à des conditions très avantageuses
- **Prime vestimentaire** : Revalorisation de la prime :
 - Pour les femmes de 5 Millions de GNF à 6 Millions de GNF en 2019 et à 7,5 Millions de GNF en 2020
 - Pour les hommes de 3,5 Millions de GNF à 5 Millions de GNF en 2019 et 6 Millions de GNF en 2020
- **Avances sur salaire** : Augmentation de la base de calcul
- **Primes Week-End et jours fériés** : Augmentation des primes de déplacement de 125.000 GNF à 215.000 GNF par jour
- **Collaborateurs retraités** : Maintien aux retraités des avantages accordés aux salariés

Toutefois, 4 points de désaccord persistent à savoir :

- **Prime carburant, fluide et logement**

La dotation en carburant offerte par la BICIGUI à TOUS les collaborateurs représente près du double de celle pratiquée par les confrères. Néanmoins, la délégation syndicale demande 75 % d'augmentation sur le carburant, 100 % sur les fluides et une indemnité de logement pour tous les collaborateurs y compris pour ceux déjà logés par la Banque.

- **Prime de responsabilité**

La Direction Générale de la BICIGUI a proposé une revalorisation globale de 86 % en vain. La délégation syndicale demande initialement de multiplier cette prime par 6 en moyenne.

- **Prime exceptionnelle cadre**

La délégation syndicale a demandé 30 Millions de GNF pour les cadres supérieurs et 10 Millions de GNF pour les autres cadres. La Direction Générale a proposé de passer cette prime annuelle de 15



Millions de GNF à 20 Millions de GNF pour les cadres supérieurs et d'étendre le principe de cette prime à l'ensemble des cadres (de 2,5 Millions de GNF à 7,5 Millions de GNF selon le grade).

➤ **Participation aux bénéfices**

La délégation syndicale exige une prime de participation annuelle récurrente de 3 mois de salaire brut.

La Direction Générale a proposé d'améliorer l'accord de participation de la façon suivante :

- Porter de 4,75 % à 6 % du résultat avant impôt ou à 8 % du résultat net avec un montant minimum d'un mois de salaire
- Mettre en place un accord d'intéressement de 2 à 3 % du résultat net en fonction de l'atteinte des objectifs budgétaires

Le coût global des mesures proposées par la Direction Générale de la BICIGUI s'élève à au moins 5,3 Milliards de GNF, bien au-delà des accords conclus dans le secteur bancaire.

La Direction de la BICIGUI tient à rappeler par ailleurs que sa politique sociale et salariale est l'une des plus avantageuses de la place. A ce titre :

- Sa masse salariale et son salaire brut moyen sont les plus importants du secteur bancaire
- Elle dispose d'un fonds d'évacuation sanitaire vers l'étranger qui représente 4 % des dividendes
- Elle est la seule banque à financer depuis 2014 un fonds de retraite complémentaire pour l'ensemble de ses collaborateurs. A titre d'exemple, elle garantit aux cadres une retraite complémentaire mensuelle de 8 à 10 Millions de GNF

Nous exprimons nos sincères regrets à notre clientèle pour les désagréments occasionnés par l'interruption de nos services et la remercions pour sa confiance.

Manga Fodé TOURE

Directeur Général

Denis RUBRICE

Directeur Général Adjoint